

>>> Une offre de lecture à l'hôpital

Pourquoi proposer une offre de lecture aux enfants hospitalisés ?

L'hospitalisation est un moment particulièrement difficile et traumatisant pour un enfant. Coupé brusquement de son milieu familial et scolaire, il est plongé dans un univers inconnu où il est fragilisé affectivement et psychologiquement. Lui donner la possibilité de retrouver, dans un lieu non médicalisé, des textes familiers contribue à lui procurer un sentiment de sécurité et crée un lien avec sa vie antérieure. Se faire lire par ses parents, le bibliothécaire ou le personnel soignant des livres lus et relus à la maison ou à l'école rassure et représente l'occasion d'un échange individuel d'une autre nature que le soin. D'autre part, par l'intermédiaire des histoires, il peut arriver à maîtriser son anxiété et à parler de sa maladie. Les livres lui fournissent également les informations dont il a besoin pour comprendre son corps malade et servent de support à une explication en suscitant la parole et en facilitant l'échange avec les adultes qui l'entourent. Enfin, la lecture est un moyen d'évasion qui lui permet d'oublier un temps la maladie, l'anxiété ; c'est un moment de détente pendant lequel le corps ne subit pas d'agression.

Pour certains, l'offre de lecture à l'hôpital permet le maintien d'une activité quotidienne. Pour des familles éloignées du livre et de la lecture, un séjour hospitalier est l'occasion de découvrir le plaisir de lire et l'offre locale des bibliothèques municipales ou de la bibliothèque départementale de prêt.

Quelle offre de lecture à l'hôpital ?

La bibliothèque à l'hôpital a les mêmes objectifs que toute bibliothèque. Contrairement à l'idée fort répandue qu'il faut protéger le patient en évitant de proposer certains documents, les acquisitions peuvent se faire avec les mêmes critères qu'ailleurs. Les mêmes animations peuvent être proposées aux enfants : contes, lectures à voix haute, rencontres avec des auteurs, des illustrateurs ou des scientifiques, ateliers d'écriture, concerts... Il est par contre essentiel de veiller au professionnalisme des intervenants qui, plus qu'ailleurs, devront avoir la capacité de s'adapter à des situations spécifiques et aux contraintes dues au rythme de vie à l'hôpital. La venue de professionnels extérieurs à l'établissement lors des animations représente une ouverture, un lien avec "la vie normale" pour des patients "enfermés" pour des temps plus ou moins longs entre les quatre murs de leurs chambres.

L'offre se fait de deux manières : le jeune patient vient à la bibliothèque - installée de préférence dans un lieu

accessible facilement - pour lire ou emprunter un livre, une revue, un CD, un jeu, pour écouter un conteur ou rencontrer un écrivain... S'il ne peut sortir de sa chambre, la bibliothèque vient à lui chaque semaine grâce au passage de chambre en chambre du chariot de livres. Lors de ce passage, organisé en accord avec l'équipe soignante, le bibliothécaire prête des documents mais il lit aussi beaucoup avec les enfants, même avec les grands de 8-10 ans. Certaines animations peuvent se dérouler, avec l'accord de l'enfant, à son chevet.

Dans ce lieu complexe et éprouvant où les enjeux sont vitaux, que ce soit en matière de collections mises à disposition ou d'animations proposées, ici peut-être plus qu'ailleurs, offrir le meilleur est essentiel.

Comment organiser l'offre ?

Avant toute chose, un état des lieux de l'existant s'impose afin de réfléchir aux partenariats à mettre en place pour arriver à une prestation de qualité. Il n'existe pas de modèle unique d'organisation de l'offre de lecture : elle peut être une véritable médiathèque desservant patients et personnels gérée par un bibliothécaire professionnel salarié de l'hôpital ou de la bibliothèque municipale, une annexe municipale installée dans l'hôpital et ouverte sur le quartier. Elle peut prendre la forme de prestations régulières de bibliothécaires municipaux à l'hôpital sous forme de dépôts de livres, lectures au chevet, les passages de chariot peuvent être faits par des bénévoles formés travaillant en partenariat avec le réseau de lecture publique local... Quelle que soit l'option choisie, elle devra faire l'objet d'une contractualisation afin de formaliser les engagements réciproques des différentes institutions, de permettre une évaluation et d'assurer une certaine pérennité de l'action.

Enfin, pour mettre en place une offre de lecture et la mener au quotidien, le travail en partenariat avec les équipes soignantes, les éducateurs, animateurs, ergothérapeutes, orthophonistes, psychologues, enseignants... est une nécessité absolue.

Claudie Guérin

Coordinatrice des médiathèques et centres de documentation /
Assistance Publique-Hôpitaux de Paris / Délégation à la formation et
au développement des compétences.